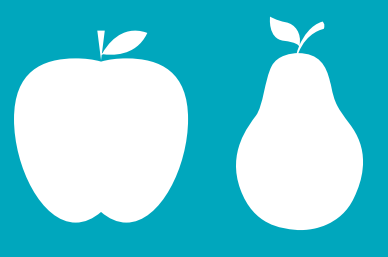


GROUPE 30 000 ARBORICULTURE DIVERSIFIÉE



ARBORICULTURE FRUITIÈRE



SAU = 9 ha (de 1,8 à 25 ha)
SAU/UTH = 8 ha (de 1,8 à 25 ha)

- 12 agriculteurs
- Les fermes du groupe sont toutes des exploitations diversifiées en arboriculture
- Cultures principales : fruits à pépins, fruits à noyaux, raisin de table, kiwis

LES LEVIERS MIS EN ŒUVRE

Lutte chimique

- Utilisation de phytothérapie pour limiter les IFT mais également être dans une dynamique de prévention et plus « 1 problème = 1 solution »
- Réduction de doses, suppression d'un passage
- Ajustement de la fertilisation ou de l'irrigation pour améliorer l'état sanitaire
- Adaptation du matériel

Évitement

Prévention du développement des adventices par des moyens physiques ou biologiques (implantation de couverts, faux-semis, destruction des résidus, paillage, enherbement du rang ou de l'inter-rang...)

Contrôle biologique

Utilisation d'insecte de biocontrôle, de confusion sexuelle...

Atténuation

Maîtrise des adventices par adaptation des conditions de semis (date, densité...)

EFFICIENCE

Se fixer des règles de décision
Optimiser les traitements

SUBSTITUTION

Substituer le « chimique » par des alternatives

RECONCEPTION

Passer de « lutter contre » à « protéger de »
Recombinaison divers leviers agronomiques via le système de culture

Contrôle génétique

- Diversification ou modification des assolements, allongement des rotations
- Choix variétés/porte-greffe

Lutte physique

Désherbage mécanique, filet anti-insecte

Actions sur le stock de bioagresseurs

Utilisation des mécanismes de régulation naturelle (développement d'éléments naturels du paysage pour favoriser le développement d'auxiliaires, plantation de haies, agroforesterie, développement de réservoirs de biodiversité, sols vivants...)

TÉMOIGNAGE

Le groupe d'échange est important pour confronter les différents itinéraires techniques, pour échanger sur nos différentes pratiques et nous former et monter en compétences grâce aux interventions extérieures.

Mélanie, la ferme biologique de la courtière (49)

PROJET COLLECTIF (les thématiques principales)

- Diversifier les espèces et les variétés comme moyen d'adaptation aux changements climatiques.
- Diminuer les IFT pour atténuer l'impact environnemental et diminuer les charges opérationnelles.
- Augmenter la durabilité sociale en travaillant collectivement sur l'organisation du travail.
- Reconcevoir les systèmes de production pour améliorer la performance économique.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'Office français de la Biodiversité.